

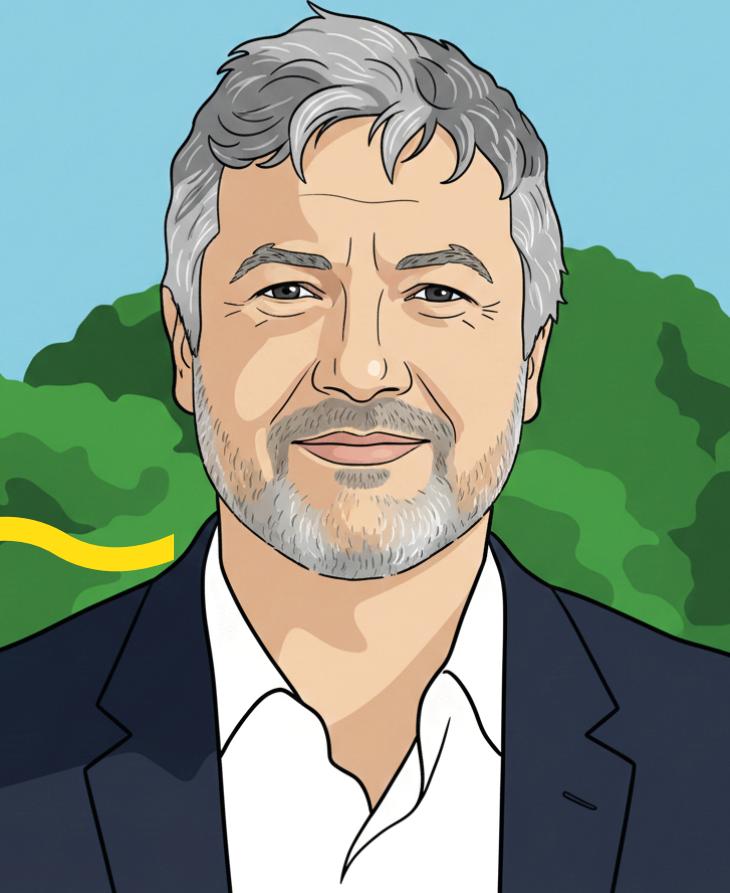


Andernos-les-Bains

Andernos  
en ~ Commun

# Agissons ~ pour l'avenir d'Andernos-les-Bains

Le projet d'Arnaud LEROY



# Arnaud LEROY

## 49 ans

Installé à Andernos-les-Bains depuis 2013, marié, papa de deux enfants, j'ai travaillé à l'Agence européenne de la sécurité maritime, député (2012/2017), auteur de la loi Leroy sur l'économie maritime, PDG de l'Ademe (2018/2022), et aujourd'hui, cadre dirigeant dans l'industrie, je souhaite mettre mes compétences et mon dynamisme au service de la commune où je vis.

**Je suis Chevalier de la Légion d'honneur et ancien réserviste citoyen de la Marine Nationale.**

## Notre projet

**Les dimanches 15 et 22 mars, nous voterons pour l'avenir d'Andernos-les-Bains, mais aussi pour celui de notre intercommunalité, la COBAN devenue un acteur majeur de notre vie quotidienne, puisque ses représentants seront élus à cette même occasion.**

C'est dans cet esprit que nous avons constitué notre liste :

Des Andernosiennes et des Andernosiens aux parcours professionnels variés et aux engagements associatifs ou politiques divers. Salariés, retraités, artisans, étudiants, parents ou grands-parents d'enfants scolarisés dans les écoles de la ville, tous partagent une même ambition : l'intérêt général et l'avenir d'Andernos-les-Bains.

La liste **Andernos-en-Commun** est un collectif indépendant, fort d'une expérience éprouvée, sans étiquette, sans affiliation et sans soutien d'un parti politique national.

### Notre constat est sans appel :

Andernos-les-Bains est à un tournant de son histoire et court le risque de s'assoupir. Il est urgent de lui redonner de l'élan et une nouvelle dynamique, afin de relever les défis qui se présentent à nous, notamment celui, essentiel, de faire revenir des familles.

Nous avons ainsi construit un projet cohérent, centré sur les enjeux qui nous concernent toutes et tous, et qui fondent la vitalité de notre

commune. Vous en découvrirez les grandes orientations dans les pages qui suivent.

Le mandat à venir s'inscrira dans un contexte exigeant, marqué par de fortes contraintes budgétaires.

C'est pourquoi notre projet repose sur une gestion financière rigoureuse et responsable, avec un engagement clair : **ne pas augmenter la part communale des impôts locaux**. Cela impliquera des choix assumés, guidés par l'intérêt général. Cette exigence orientera également notre action au sein de la COBAN.

Andernos-les-Bains, c'est aussi et surtout, le Bassin d'Arcachon, un patrimoine naturel exceptionnel qu'il nous appartient de préserver et de protéger, ainsi que celles et ceux qui en vivent. C'est notre bien commun le plus précieux.

*Pour Andernos-les-Bains,  
Pour une ville en commun !*

*Respectueusement,*

**Arnaud Leroy**  
Tête de liste  
Andernos-en-Commun

# Contact



**Nous rejoindre  
sur Facebook:**  
**@Andernos-en-Commun**

Ou encore...



**Instagram:**  
[@andernosencommun](https://www.instagram.com/andernosencommun)



**Site Web:**  
[andernos-en-commun.fr](http://andernos-en-commun.fr)

**Permanence électorale**  
34 avenue du Général de Gaulle  
33510 Andernos-les-Bains

Lundi à samedi : 10h-12h & 15h-18h  
Dimanche : 10h-12h

# SOMMAIRE

**Pages 4-5**

**Loger** ceux qui vivent et travaillent ici  
**Rénover** notre piscine  
**Repenser** nos espaces de sport

**Pages 6-7**

**S'adapter** au climat pour mieux vivre demain  
**Accompagner** nos commerces locaux  
**Patrimoine, nature et urbanisme :**  
un équilibre à préserver  
**Faire du port ostréicole** un lieu de vitalité locale  
**Se déplacer** dans la ville

**Pages 8-9**

Un **collectif engagé**

**Pages 10-11**

**Assurer la tranquilité** et la sécurité publique  
**Revitaliser** la démocratie locale  
**Construire** une ville solidaire et inclusive

**Pages 12-13**

**Redynamiser** la culture  
**Animer, rassembler,** faire **rayonner**  
Andernos-Les-Bains  
**Affirmer** une destination 4 saisons  
**Consulter** les habitants sur le devenir  
de la jetée

**Pages 14-15**

**Construire** une politique ambitieuse  
pour la jeunesse  
**Agir** dès l'enfance  
**Offrir** des perspectives aux adolescents  
et aux jeunes adultes  
**Fêter nos aînés**, et soutenir  
notre économie locale  
**Favoriser** le dialogue intergénérationnel  
**Agir** à la COBAN

## **Loger ceux qui vivent et travaillent ici**

**Le logement est aujourd’hui l’une des principales préoccupations pour nombre de personnes de la commune.**

Un constat s’impose : construire toujours plus **ne suffit plus**, et se loger décemment devient un défi croissant pour de nombreux Andernosiens et Andernosiennes. Les jeunes actifs, les familles monoparentales, les travailleurs essentiels ou encore les seniors non-propriétaires sont de plus en plus **exclus du marché immobilier local**, sous la pression des prix et de la rareté du foncier.

Face à cette situation, nous proposons la création d’une **foncière municipale**, outil public au service de l’intérêt général.

Cette foncière aura pour mission d’investir pour le compte de la commune afin de développer une offre de logements **durables, accessibles et adaptés aux besoins locaux**. Elle s’appuiera sur des partenariats solides, notamment avec l’Établissement Public Foncier de la Région et la Banque des Territoires, qui disposent de solutions de financement à très long terme, particulièrement adaptées à ce type de projets structurants.

Nous faisons le choix résolu de **privilégier la réhabilitation de l’existant** plutôt que la construction neuve. Dans un contexte de raréfaction du foncier, cette stratégie permet de :



- **préserver le patrimoine architectural** de la commune en redonnant vie à des biens porteurs d’histoire ;
- **limiter l’artificialisation des sols** et s’inscrire dans une démarche de sobriété foncière ;
- **anticiper les effets du changement climatique**, en rénovant les logements pour les rendre plus économies en énergie, mieux isolés et plus résilients face aux évolutions climatiques ;
- **constituer un patrimoine communal pérenne**, générateur de loyers réinvestis au service des politiques publiques locales ;

Les logements acquis par la foncière resteront propriété de la commune. Leur attribution se fera sur la base de dossiers examinés par une commission qualifiée, selon des critères transparents et objectifs. Afin de garantir l’équité et d’exclure tout traitement préférentiel, cette commission sera présidée par **un membre de l’opposition municipale**.

Avec cette foncière municipale, nous faisons le choix d’un logement **plus juste, plus durable et plus transparent**, au service des habitants et de l’avenir d’Andernos-les-Bains.

### **Notre objectif est clair :**

Racheter et rénover **50 logements** sur la durée du mandat. Ils seront proposés à des loyers abordables, permettant à celles et ceux qui vivent et travaillent à Andernos de continuer à y habiter.

# Rénover notre piscine

Depuis plus de dix ans, les habitants d'Andernos-les-Bains entendent parler d'une piscine intercommunale, sans jamais en voir le premier coup de pioche.

Pendant ce temps, la piscine municipale Franck Cazenave, équipement emblématique et patrimoine communal auquel beaucoup sont attachés, se dégrade faute d'entretien et d'investissements suffisants.

Nombre d'Andernosiens(ne)s y ont appris à nager s'y sont rafraîchis ou y ont pratiqué des activités sportives : elle fait partie de notre histoire collective.

Dans un **contexte financier contraint**, nous faisons le choix de la **responsabilité** et du **pragmatisme**.

Plutôt que d'engager près de 10 millions d'euros dans un projet intercommunal incertain, nous proposons de rénover la piscine Franck Cazenave, en étudiant son agrandissement et le développement de nouveaux services, afin de répondre aux besoins actuels et futurs des habitants.

Nous souhaitons que la **rénovation, et le fonctionnement** de cet équipement soient portés par la **COBAN**.



Ce choix vise à protéger le patrimoine public, à rénover un bâtiment qui, en cas de construction d'une nouvelle piscine sur la plaine des sports, resterait à la charge financière de la commune (sécurisation, entretien) et à **éviter la disparition progressive de ce site** au profit de nouvelles opérations immobilières privées en cas de vente.

## Notre choix est clair :

**Redonner un second souffle à cet équipement emblématique**, préserver sa vocation publique et travailler à la redynamisation du pôle hôtelier attenant. Cette approche permettra également de soutenir l'activité économique locale, notamment celle du restaurant présent sur le site, tout en maintenant un service de proximité apprécié des Andernosiennes et Andernosiens.

## Repenser nos espaces de sports

**Le choix de la rénovation de la piscine actuelle, ouvre le champ des possibles au niveau de la plaine des Sports Jacques Rosazza.**

Il faut saisir l'opportunité d'**imaginer une nouvelle vocation pour cette partie de la ville**. Au-delà des équipements sportifs qu'il faut remettre à niveau et adapter à la réalité des pratiques sportives de la commune, nous souhaitons imaginer un **espace fonctionnel et intergénérationnel**. Ce dernier pourrait ainsi accueillir une maison de la santé, facilitant l'accès à des spécialistes, ou un incubateur de jeunes pousses (start-up) dédié au secteur maritime, aéronautique, à la silver économie ou encore un espace de la petite enfance permettant aux assistantes maternelles de proposer des activités en commun pour les enfants.

Nous en déciderons ensemble, en faisant émerger le projet le plus adapté grâce à une méthode participative, avec l'aide de professionnels, mais aussi en mettant en action les forces vives de notre ville, à savoir les associations sportives, de bien être, des citoyens, des entrepreneurs ainsi que les services de la ville et de la COBAN.

# S'adapter au climat pour mieux vivre demain

À l'horizon 2050, le climat de la Gironde pourrait se rapprocher de celui de l'Andalousie.

Cette évolution pose une question essentielle : **quelles conséquences pour notre commune ?**

Nous subissons déjà les effets du changement climatique : orages violents, pluies intenses, incendies ou bien encore canicules sont des phénomènes de plus en plus fréquents.

Face à cette réalité, nous devons agir maintenant pour en ressentir les effets dans les années à venir. Cela implique d'anticiper et d'engager un travail de fond pour adapter notre territoire. C'est l'objectif d'un plan d'adaptation au changement climatique, pensé à l'échelle locale et au plus près des habitants.

Ensemble, faisons le choix d'une ville plus perméable, plus arborée et riche en îlots de fraîcheur. En transformant **durablement** notre cadre de vie, nous protégerons **les plus vulnérables** et préparerons une commune plus résiliente, plus solidaire et agréable à vivre pour les générations futures.



- **Ouvrir l'espace du Broustic et la piscine municipale jusqu'à minuit** en période de canicule, afin d'offrir des lieux de rafraîchissement accessibles aux personnes ne disposant pas de solutions adaptées à leur domicile.
- **Revégétaliser les cours d'école pour réduire les îlots de chaleur**, dans le cadre de projets participatifs, pour impliquer les enfants et les sensibiliser aux conséquences du changement climatique sur le bassin d'Arcachon.

- **Créer des rues végétalisées**, véritables climatiseurs urbains : un arbre adulte peut faire baisser jusqu'à 15 °C la température des sols minéralisés (béton, enrobés).
- **Désimperméabiliser les espaces urbains** et créer des zones tampons, afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de limiter la surcharge du réseau public d'assainissement.
- **Planter 2000 arbres sur** l'espace public au cours du mandat, pour renforcer la trame verte et améliorer durablement le confort thermique. Cela passera aussi par la création d'une pépinière municipale afin de porter des mesures comme un arbre une naissance favorisant ainsi la végétalisation des espaces privés.
- Poursuivre le développement **de la biodiversité** et de la végétalisation le long des trames bleues, notamment autour du ruisseau du Bétey et du Cirès, afin de préserver ces corridors écologiques essentiels.

## Accompagner nos commerces locaux

Commerces, artisanat et entreprises : une mairie partenaire.

Notre commerce local est une force. Il faut donc le préserver, l'encourager et l'épauler dans sa volonté d'animation.

Nous considérons que la pérennité des commerces, entreprises et restaurants repose sur une stratégie globale. Des commerces, des artisans et des entreprises qui se développent, c'est aussi de l'emploi local.

Nous proposons la création d'un Conseil local du commerce et de l'entreprise. Il fera le lien entre la mairie et la COBAN ainsi qu'avec les professionnels, les associations de commerçants ou bien encore les clubs d'entreprises, pour construire les actions nécessaires à une activité commerciale et économique pérenne. Un référent municipal accompagnera commerçants, artisans, et entrepreneurs dans leurs démarches pour faciliter leur installation et la vie courante des sociétés.

La foncière municipale pourrait également intervenir pour acheter des locaux commerciaux, afin de préserver la diversité des commerces et assurer une présence commerciale à l'année.

Dans un contexte difficile, il faut promouvoir le « J'achète à Andernos » pour soutenir la consommation locale.

Il en va de même pour nos artisans et petites entreprises, qui doivent être mieux représentés dans les appels d'offres des travaux et projets municipaux.



## Patrimoine, nature et urbanisme : un équilibre à préserver

Il est aujourd’hui essentiel de mieux maîtriser le développement urbain d’Andernos-les-Bains.

Ville au caractère unique, elle possède un patrimoine architectural et paysager riche, au cœur du bassin d’Arcachon.

Son attractivité est un atout, mais elle entraîne aussi une urbanisation croissante qui met en danger l’identité de la commune et pèse sur les infrastructures.

Pour notre collectif et pour de nombreux habitants, les villas, les façades, les jardins et les alignements d’arbres remarquables participent pleinement à l’identité et au cadre de vie de notre commune. Pour concilier leur préservation avec l’évolution nécessaire de la ville, nous proposons :

- **D’instaurer** un moratoire sur la construction de nouvelles grandes résidences tant que les réseaux d’assainissement ne seront pas remis à niveau.
- **De faire évoluer et renforcer** le PLU afin qu’il devienne un véritable outil de projet, garant de l’identité d’Andernos-les-Bains, appuyé sur une Charte architecturale et paysagère de référence pour tous les projets. Renforcer la place du végétal dans les espaces privés grâce à des règles favorisant la végétalisation et la limitation de l’imperméabilisation des sols.
- **D’identifier, de préserver et de protéger** les structures paysagères marquantes du territoire communal : alignements de platanes, coeurs d’îlots végétalisés, arbres remarquables et continuités paysagères qui structurent le paysage.
- **De valoriser et de protéger** les maisons et villas à l’architecture singulière, témoins de l’histoire et du caractère de la commune, afin de garantir leur conservation et leur intégration harmonieuse dans les projets futurs.

## Faire du Port ostréicole un lieu de vitalité locale

Notre port est un véritable atout économique, symbole de notre identité.

En lien avec le monde ostréicole, le port doit retrouver toute sa place dans la vie et l’animation de la commune, en toutes saisons. Notre commune doit soutenir la filière au travers de différentes instances : SIBA, CRC, SMPBA...

## Se déplacer dans la ville

Une forte hausse de la pratique du vélo nécessite une évolution de notre réseau de pistes cyclables. Il est nécessaire de le développer, de le rendre cohérent à l’échelle communale, et de créer de nouvelles pistes sur le Boulevard du Maréchal Juin et le Boulevard Digneaux.

### Au-delà du vélo, la mobilité, c'est aussi la marche

La marche est bénéfique pour la santé. Notre commune favorisera la marche en créant des voies vertes partagées maillant l’ensemble des quartiers.

Il sera nécessaire de rénover et sécuriser les trottoirs existants.

### Faciliter le stationnement pour soutenir l’activité du cœur de ville

Pour un centre-ville attractif et commerçant, il est essentiel de répondre à la **demande de stationnement**.

Il est nécessaire de **repenser l’offre présente** sur le parking Camille Goubet, à proximité du centre-ville, en le réaménageant et en renforçant son caractère paysager.

### Des transports en commun plus efficaces

Soutenir un réseau de transports en commun performant au travers de la COBAN. Les réseaux de bus, Alego et régional, doivent être réévalués via une enquête d’envergure auprès des usagers et des acteurs concernés afin de mieux répondre aux besoins de tous.

## Un collectif engagé

33 andernosiennes et andernosiens, dynamiques et compétents, au service de leur commune et de ses habitants.



**Arnaud LEROY**  
49 ans  
Cadre dirigeant



**Audrey GIOLITO**  
42 ans  
Ancien notaire



**Benjamin ROSSIGNOL**  
33 ans  
Urbaniste paysagiste



**Schhéhérazade DENIARD**  
51 ans  
Cadre dirigeante énergie



**Christian SUSS**  
64 ans  
Retraité directeur des opérations dans l'agroalimentaire



**Stéphanie BRUNO PRIVAT**  
54 ans  
Directrice Administrative et Financière  
Opéra de Bordeaux



**Guillaume VUADELLE**  
38 ans  
Directeur général d'un groupe hôtelier et résidence senior



**Anaïs ROSSIGNOL**  
38 ans  
Juriste



**Thierry VISSEAU**  
56 ans  
Responsable commercial



**Alicia CROZIER**  
37 ans  
Créatrice application Okidz et Conciergerie logement



**Grégory FLEURY**  
49 ans  
Prestataire multiservice



**Émilie FRANÇOIS**  
46 ans  
Consultante en pilotage



**Patrick LIENARD**  
63 ans  
Retraité de la police



**Françoise SUSS**  
64 ans  
Retraite responsable distribution



**Nicolas MERCIER**  
47 ans  
Ostréiculteur



**Delphine BACLIN**  
35 ans  
Clerc de notaire



**Cyril CORSELIS**  
37 ans  
Artisan plombier



**Isabelle COMBAREL**  
47 ans  
Directrice générale groupe investissement



Andernos-les-Bains

**Andernos** ~ **en** ~ **Commun**

## Assurer la tranquillité et la sécurité publique

**La sécurité publique est la première des libertés. Il convient donc de maintenir ce bien précieux. Pour ce faire, Andernos-en-Commun s'engage à pérenniser les effectifs et les équipements de notre Police Municipale.**

Nous proposerons un contrat de collaboration entre les polices municipales d'Andernos-les-Bains, d'Arès et de Lanton pour renforcer la présence sur le terrain et améliorer la réactivité afin d'assurer un service minimal durant les nuits et les week-ends.

Afin de protéger notre jeunesse des risques liés à la consommation de drogues, la municipalité s'engagera dans des campagnes de sensibilisation renforcée en lien avec le collège, le lycée et les différents clubs sportifs.

Nous engagerons également la ville dans le dispositif de « participation citoyenne », qui a pour objectif de favoriser le rapprochement entre la population et les forces de l'ordre, police municipale et gendarmerie. Il repose sur la solidarité entre voisins et vise à améliorer la sécurité publique et réduire la délinquance.

Un habitant référent du quartier est formé par la gendarmerie nationale et devient le contact privilégié pour faire remonter les informations.

Ce dispositif sera complété par une application citoyenne mobile permettant à chacun de signaler facilement un incident, une dégradation, une situation dangereuse, la présence de déchets ou d'encombrants par exemple.



Nous lancerons également l'évaluation du déploiement des caméras de sécurité sur la commune. Il convient de regarder de plus près la réalité du déploiement annoncé et le compléter ou le modifier.

Il convient également de mieux encadrer l'usage des pistes cyclables en limitant la vitesse à 25km/h, ou bien encore en améliorant la lisibilité des tracés, par la mise en place d'un éclairage adapté pour sécuriser les déplacements nocturnes.





## Revitaliser la vie démocratique locale

Revitaliser la démocratie locale est une priorité.

Nous voulons **redonner toute leur place aux habitants** dans les décisions qui concernent leur quotidien, en mobilisant l'ensemble des outils de participation à notre disposition : concertation citoyenne, budget participatif, reconnaissance du rôle des associations dans l'animation locale, conférences citoyennes sur l'action de la COBAN ou bien encore, référendums locaux.

La **diversité** de nos quartiers, avec des réalités et des attentes parfois différentes, impose **d'écouter toutes les voix**. Pour cela, nous mettrons en place, dans chaque quartier, un **comité d'habitants**. Ces «parlements citoyens», animés avec les élus, permettront des échanges réguliers, transparents et constructifs afin de faire évoluer notre ville de manière concertée et positive.

Faire vivre **La démocratie**, c'est aussi préparer les citoyens de demain.

Nous souhaitons **renforcer le Conseil Municipal des Jeunes**, en lui donnant **un rôle concret**. Sur un ou deux mandats des jeunes conseillers, il portera un projet dédié à la jeunesse, financé par la commune et accompagné par les élus, afin de les rendre pleinement **acteurs de la vie**.



## Construire une ville solidaire et inclusive

Nous entrons dans une période de turbulences sociales en raison des difficultés budgétaires de l'État et des acteurs classiques de la solidarité tel que le département. De fait, aujourd'hui nous constatons déjà le désengagement financier du département. Il convient dès lors de se préparer à assumer un rôle plus important d'acteur social et de solidarité.

Le **CCAS** (Centre Communal d'Action Social) est un **acteur incontournable**. Il convient donc de le renforcer, lui donner une mission claire de coordination des actions sociales de la commune tout en associant plus fortement les associations de solidarité et d'actions sociales.

Durant la première année de mandat, nous lancerons une **analyse des besoins sociaux** sollicitant tous les partenaires concernés pour déterminer les enjeux de la nouvelle politique sociale et de solidarité. Cette dernière doit également se décliner au niveau où nous porterons le principe d'un **Contrat Local de Santé et d'Action Sociale** afin de travailler une **mutualisation des moyens** et de certaines actions.

Une ville solidaire, c'est aussi une ville **inclusive**. C'est dans cet esprit que nous souhaitons proposer un espace d'échanges aux nombreuses familles concernées par les besoins d'inclusion à Andernos-les-Bains. Le **Forum de l'inclusion** que nous proposons est une première étape vers une reconnaissance des efforts de la ville via la labellisation que nous ambitionnons d'atteindre durant la première moitié de mandat.

## Redynamiser la culture

La culture est l'un des derniers espaces où l'on se retrouve, au-delà de nos différences.

Elle doit être ouverte, inclusive et coopérative, ancrée dans les réalités locales et attentive aux grands enjeux sociétaux de notre époque : la diversité, l'éducation, l'écologie et le vivre-ensemble.

Notre politique culturelle reposera sur **trois valeurs fondatrices** : **l'ouverture** à toutes les formes d'expression artistique, **la coopération** avec les acteurs culturels, éducatifs et associatifs du territoire, et **l'accessibilité** de la culture à tous les publics.

Notre ambition culturelle s'articule autour de trois piliers structurants :

- **Consolider et renforcer le Festival de Jazz**, en élévant encore son niveau d'exigence artistique tout en préservant son identité locale. Cela passera par une programmation ambitieuse mêlant artistes de renom et talents régionaux, le développement de formats innovants, des concerts sur les sites emblématiques d'Andernos-les-Bains, une **dimension pédagogique renforcée** en lien avec les écoles, ainsi que la consolidation des partenariats et des financements. Nous proposons également de réintroduire une soirée payante avec une tête d'affiche afin de soutenir durablement le festival.
- **Développer le festival littéraire L'Écume des mots**, pour en renforcer le caractère convivial, accessible et participatif. Le projet prévoit une **diversification des formats**, une attention particulière portée au jeune public, notamment par l'ouverture à de nouveaux univers (comme la poésie, la bande dessinée ou les mangas), la création **d'espaces d'échange et de débat**, une implication citoyenne renforcée, une présence renforcée dans l'espace public et la création d'un prix littéraire attribué par le public.
- **Garantir l'accès de toutes et tous à l'éducation artistique et culturelle**. Il s'appuiera notamment sur la création d'un nouvel événement culturel valorisant le patrimoine naturel, environnemental et architectural du territoire, ainsi que la mémoire maritime et ostréicole de la commune. Ces actions encourageront la pratique artistique, la transmission intergénérationnelle et le sentiment d'appartenance à notre territoire. La mise en place d'un événement fédérateur, ouvert à de nouvelles formes artistiques, est actuellement à l'étude.

## Animer, rassembler, faire rayonner Andernos-les-Bains

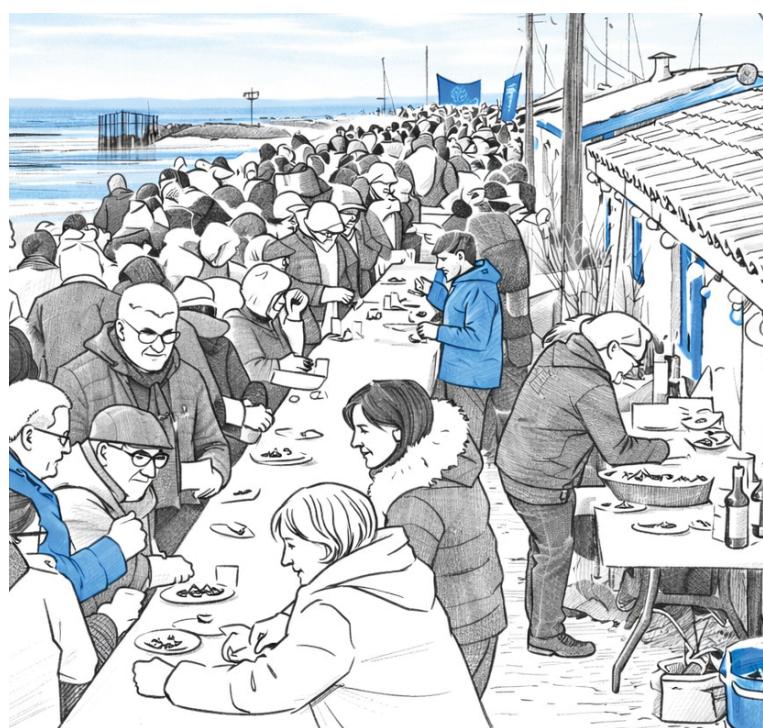
Il est essentiel de soutenir et de développer une animation dynamique tout au long de l'année. Cette ambition repose à la fois sur une volonté municipale forte et sur l'engagement précieux des associations locales ainsi que des porteurs de projets privés.

C'est en renforçant cette synergie entre la commune, le tissu associatif et les acteurs privés que nous pourrons proposer une animation de qualité, durable, et différenciante.

Nous proposons un nouveau rendez-vous sportif et culturel, pour la période automnale. **Cet événement, développé autour de notre identité, celle d'une ville de « bains », de l'eau, des marées et du Bassin d'Arcachon, participera à notre ambition de rythmer la ville durant les 4 saisons et ainsi prolonger la saison touristique.**

La municipalité jouera un rôle de soutien et de facilitateur auprès de nos associations. Elles sont des partenaires essentiels de la vie andernosienne et doivent être reconnues comme tels.

Un inventaire précis des équipements municipaux mis à disposition sera réalisé afin de garantir une utilisation équitable, cohérente et adaptée aux besoins de l'ensemble des associations. Nous proposons également la mise en place d'un rendez-vous semestriel avec les associations, destiné à favoriser le dialogue, répondre aux difficultés, encourager les synergies et élaborer ensemble les actions de communication et de promotion des événements.





## Affirmer une destination 4 saisons

**Le constat est partagé** : l'offre actuelle en hébergements touristiques structurés (hôtels, résidences de tourisme, villages vacances) est insuffisante pour répondre au volume de fréquentation. Nous assumons la nécessité de favoriser l'émergence d'une nouvelle offre d'hébergement adaptée, intégrée au tissu local et respectueuse de l'identité de la commune. La rénovation de l'hôtel de la piscine s'inscrit dans cette démarche.

La stratégie touristique doit **dépasser le cadre exclusivement estival**. Le développement d'un nouvel événement à l'automne permettrait d'allonger la saison touristique, de lisser la fréquentation et de soutenir durablement l'activité économique locale.

La régularisation des meublés de tourisme, peut constituer une piste, mais elle ne peut être envisagée sans une concertation approfondie. Il ne s'agit pas d'annuler l'offre existante — au risque de voir diminuer la fréquentation touristique — mais bien de concerter, d'adapter et de trouver le juste milieu. La régulation doit être lisible, équitable et applicable, afin de préserver l'équilibre entre la vie locale, l'accès au logement et l'attractivité touristique. L'enjeu est donc d'organiser, d'accompagner et de maîtriser plutôt que d'interdire.

Nous proposons un Office du Tourisme renforcé, acteur central de la régulation et de l'accompagnement en s'appuyant sur les axes suivants :

- **Création d'une application locale de destination**, afin de proposer une solution locale, lisible et maîtrisée, complémentaire aux plateformes nationales et internationales.
- **Meilleure visibilité pour les loueurs saisonniers engagés dans une démarche déclarative et responsable**, via cette application et les supports de l'Office de Tourisme.
- **Accompagnement des propriétaires dans la gestion et la régulation des locations**

**hors saison**, afin de favoriser une fréquentation mieux répartie sur l'année, compatible avec la vie locale et l'activité économique.

La taxe de séjour constitue un revenu conséquent pour la commune. **Elle doit être sécurisée et réinvestie dans la qualité de l'accueil, le développement d'événements et d'outils numériques**.

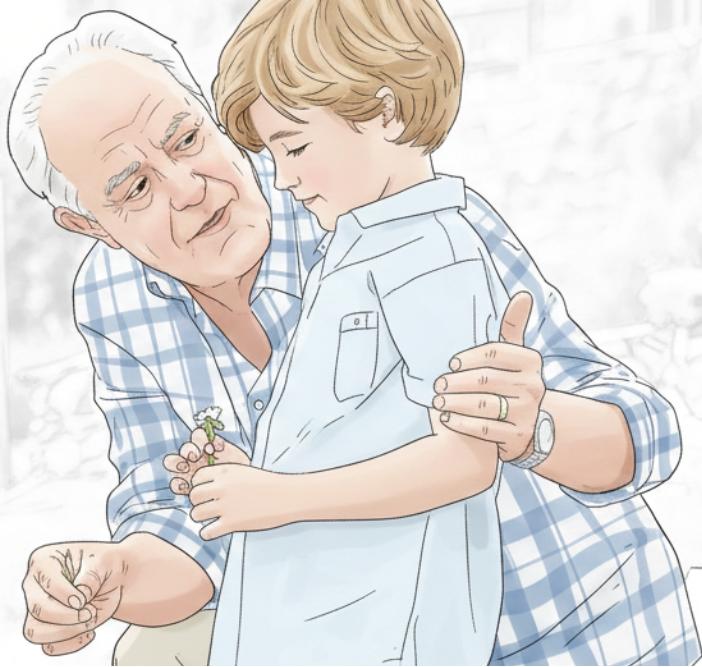
Andernos doit affirmer un positionnement clair de **destination familiale**, accessible et qualitative, tout en **préservant la vie locale, l'équilibre résidentiel et la vitalité du centre-ville**.

## Consulter les habitants sur le devenir de la jetée

**La jetée est l'un des symboles les plus emblématiques d'Andernos-les-Bains. Avec ses 232 mètres et son histoire centenaire, elle figure parmi les plus longues de France et attire chaque année des milliers de promeneurs. Elle constitue un repère identitaire, touristique et patrimonial majeur pour notre commune.**

Étant donné sa situation sur le domaine public maritime et les enjeux environnementaux, patrimoniaux et financiers qu'elle implique, il nous paraît essentiel que la population soit pleinement **informée et consultée** tout au long du processus de conception. Un projet de cette ampleur transforme durablement le front de mer et mérite une **réflexion approfondie**.

Il est donc primordial de **projeter la jetée dans son siècle**, en prenant le temps nécessaire et en intégrant de nouveaux enjeux, notamment le changement climatique. Pour explorer toutes les possibilités et associer les habitants à ce projet emblématique, nous proposons de **mener une réflexion** en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, et enfin de mettre en place concours d'architectes et paysagistes pour concevoir la prochaine jetée qui espérons durera encore 100 ans.



## Construire une politique ambitieuse pour la jeunesse

Andernos-les-Bains dispose d'un atout majeur: un maillage éducatif complet, de la maternelle au lycée, qui contribue à l'attractivité de la commune et à l'installation de nouvelles familles.

Pourtant, les équipements communaux dédiés aux enfants, sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, ne sont plus pleinement adaptés aux besoins actuels ni aux enjeux à venir, notamment climatiques.

Certains équipements sportifs, utilisés par les scolaires mais aussi par les adolescents et les jeunes adultes, nécessitent également une rénovation importante.

La jeunesse ne peut être pensée uniquement à travers la scolarité. Les jeunes Andernosien(ne)s sont des habitants à part entière. Or, notre ville manque d'animations, d'activités et de lieux spécifiquement pensés pour eux.

Redonner du dynamisme à Andernos-les-Bains passe donc par une politique municipale cohérente, ambitieuse et volontariste en faveur de la jeunesse.

### Notre ambition est claire :

Placer notre action dans une démarche de "territoire d'enfance", en faisant de l'enfance le cœur de l'action publique.

### Agir dès l'enfance

- **Engager**, après un diagnostic global, un programme pluriannuel de **rénovation des écoles** communales, intégrant leur adaptation au changement climatique, notamment par la végétalisation des cours et l'amélioration du confort thermique ;
- **Renforcer** la sécurisation et l'aménagement des abords des écoles afin de garantir des cheminements sûrs aux élèves et aux familles ;
- **Améliorer la qualité des repas** servis dans les cantines scolaires en renforçant les exigences du cahier des charges du prestataire, en faveur d'une alimentation saine, locale et de qualité ;
- **Simplifier** les démarches administratives des familles grâce à des outils numériques adaptés ;
- **Repenser** le fonctionnement des centres de loisirs, notamment la répartition par tranche d'âge, afin de proposer des activités adaptées aux besoins de chaque enfant.

## Offrir des perspectives aux adolescents et aux jeunes adultes

- Rénover les équipements sportifs existants et créer de nouvelles aires sportives (city-stades, street workout...) dans les quartiers, notamment à Comte, au domaine des Colonies et au Mauret, afin de favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous et créer un maillage d'installations sur l'ensemble de la commune ;
- Renforcer et dynamiser l'offre culturelle communale à l'attention des jeunes, en l'enrichissant notamment autour de l'art urbain, de l'écriture, de la musique, du cinéma ou du théâtre afin de diversifier les pratiques culturelles.

## Fêter nos aînés, et soutenir notre économie locale

La municipalité s'engage à faire de la fin d'année un temps fort de cohésion. Nous organiserons un repas festif et convivial pour rompre l'isolement et célébrer nos seniors.

Pour honorer cet engagement, nous modernisons l'offre de fin d'année : chaque bénéficiaire recevra un chèque cadeau «commerce local». Ce dispositif innovant garantit à nos aînés une

liberté de choix totale tout en réinjectant du pouvoir d'achat directement dans nos commerces.

## Favoriser le dialogue intergénérationnel

Nous proposons de créer une Maison des Générations pour en faire un lieu de rencontre, de transmission et de partage.

Andernos-les-Bains est une ville où cohabitent de nombreuses générations ; jeunes, adultes, séniors. Toutefois, elles se rencontrent peu, et aucun lieu n'est aujourd'hui dédié à cette ambition intergénérationnelle. Il convient d'offrir un espace où les générations se croisent, dialoguent et partagent ensemble.

La Maison des Générations que nous proposons répond à cette ambition. En complément du local jeunes elle deviendra un lieu attractif, moderne et convivial, ouvert à toutes les générations. Elle sera un véritable lieu de vie, de convivialité et de partage au quotidien, mais également de transmission.

Elle accueillera des événements culturels et des ateliers autour de pratiques contemporaines telles que la bande dessinée, le manga, les cultures numériques, afin de créer des passerelles entre les générations et les univers culturels. Elle encouragera également la transmission des savoirs et des savoir-faire: accompagnement numérique, réparation, couture, cuisine ou bricolage

## Agir à la COBAN

Il est illusoire de porter un projet dans le cadre des élections municipales sans assumer que la majorité des compétences qui régissent la vie quotidienne sont dorénavant discutées au niveau de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN). Par la loi, cette dernière agit en lieu et place des communes sur ces thématiques.

Nos propositions devront également être portées et soutenues par nos élus au sein de cette instance, dont les décisions ont un impact direct sur le quotidien des Andernosiens et des Andernosiennes.

Avec l'une des plus grandes représentations au conseil communautaire, Andernos-les-Bains est l'un des poids lourds de la COBAN. Cela engage !

Dans un esprit de transparence et de pédagogie, «nous organiserons chaque trimestre, à la salle du Broustic, une conférence d'information citoyenne consacrée aux décisions prises au niveau de la COBAN.

**La Grande Rencontre** avec Arnaud Leroy et son équipe

**Vendredi 20 février à 19h, salle du Broustic**

# Réveillons Andernos-les-Bains

Un collectif **dynamique et compétent**  
de professionnels, **non de la politique**,  
**mais de la vie active.**



Andernos-les-Bains

**Andernos**  
**en** Commun